

29 septembre en grève pour nos salaires et nos conditions de travail

La fin d'année scolaire s'est conclue sous la canicule et l'été 2026 a été marqué par des épisodes interminables de chaleurs extrêmes qui perdurent en cette rentrée. Classes surchauffées, locaux inadaptés, fatigue accrue : combien faudra-t-il d'alertes pour que le ministère agisse réellement ? Le SNES-FSU exige un grand plan pour le bâti scolaire finançable à hauteur de 4 à 5 milliards d'euros par an.

Salaires, conditions de travail, santé, ça suffit !

Lors du rendez-vous salarial du 8 juillet dernier, les organisations syndicales ont claqué la porte, refusant un nouveau gel du point d'indice dans le budget 2027. Le SNES et la FSU, avec l'ensemble de l'intersyndicale de la FP, appellent à la mobilisation le 29 septembre pour la revalorisation de nos salaires et nos carrières, pour l'amélioration de nos conditions de travail et de santé. Le SNES-FSU dénonce par ailleurs le manque de moyens (classes surchargées, manque de personnels, école inclusive au rabais, etc.). Soyons nombreuses et nombreux en grève et dans les manifestations !

Se syndiquer, se former, s'organiser... et voter !

Le SNES-FSU est resté mobilisé pendant l'été afin d'accompagner les TZR, stagiaires, non-titulaires, notamment. Les militant·es seront à vos côtés tout au long de cette année scolaire qui s'annonce dense (élections professionnelles, élections présidentielles voire législatives). Inscrivez-vous dès maintenant à nos stages syndicaux qui permettent de s'informer, échanger sur les réalités de terrain, construire les revendications. Pensez à renouveler votre adhésion : se syndiquer, c'est renforcer notre capacité collective à résister et à conquérir de nouveaux droits ! Enfin, du 3 au 10 décembre, les élections professionnelles seront un rendez-vous majeur pour faire entendre notre voix. Voter FSU, c'est choisir des élu·es combatif·ves, indépendant·es et déterminé·es à défendre les personnels, nos métiers, les services publics.

Bon courage à toutes et à tous.



Fabien Claveau, Marc Bellaigue,
secrétaires académiques

Murielle Veisz, Isabelle Dyduch, Philippe Leyrat
secrétaires académiques adjoint·es



**Élections professionnelles
3 → 10 décembre 2026**

Pour que ma voix soit entendue,

je vote FSU

snes.edu/elections2026



Syndicat National des Enseignements de Second degré

29 rue Gabriel Péri 63000 CLERMONT-FERRAND

04 73 36 01 67

s3cle@snes.edu

<https://clermont.snes.edu>



CLERMONT-FD CDIS

P4

LA POSTE
DISPENSE DE TIMBRAGE

Bulletin trimestriel n° 212
Septembre 2026

Permanences du SNES-FSU Clermont

du mardi au jeudi de 14 h à 17 h

ou sur rendez-vous

à la Maison du Peuple à Clermont-Ferrand

S
O
M
M
A
I
R
E

- Page 1 : Edito
Page 2 : Salaires - grève du 29/09
Page 3 : Mutations intra et phase d'ajustement 2026
Suivi des syndiqué·es : mises à jour essentielles !
Page 4 : Santé et protection sociale
Page 5 : Stages syndicaux : programme 2026-2027
Page 6 : Qui fait quoi ? Syndicalisation

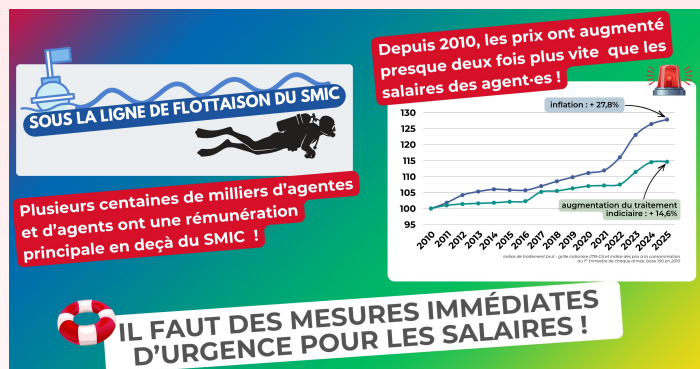
Les salaires des personnels de l'EN sont sur le devant la scène politico-médiatique en cette rentrée : note hors sol de la DEPP, avalanche de promesses des candidat-es à la présidentielle, etc. Pourtant, les premiers retours des établissements montrent que la crise de recrutement n'a pas été résorbée puisque la question salariale n'a pas été traitée pendant les deux quinquennats d'E. Macron. Il manque aussi des AESH, les AED restent dans une grande précarité et de nombreux non titulaires sont brutalement remerciés par les rectorats.

Déclassement salarial avéré

Entre 2020 et 2026, la valeur du point d'indice n'a augmenté que de 5 % alors que l'inflation était de 21 % ! Si le point d'indice avait augmenté comme l'inflation, un-e certifié-e au dernier échelon de la hors-classe toucherait 504 € net de plus par mois... La perte de pouvoir d'achat est de 238 € net pour un-e certifié-e au 1er. En 1989, un-e stagiaire certifié-e percevait 1,69 SMIC, c'est 1,04 en 2026. Parmi les agent-es qui perçoivent les salaires les plus faibles, 74 % sont des femmes.

Ces chiffres à eux-seuls témoignent du déclassement salarial et social des fonctionnaires, notamment dans l'EN, organisé par les gouvernements successifs. Depuis 2017, les deux seules maigres augmentations de la valeur du point d'indice n'ont pas compensé l'inflation, puisque l'indice des prix à la consommation (IPC) a augmenté de 5,7 % en 2022 puis de 3,7 % en 2023.

En juillet dernier, le ministre des comptes publics a refusé toute mesure d'urgence lors du rendez-vous salarial arraché



par les organisations syndicales. Ces dernières ont alors toutes claqué la porte et appellent à la grève le 29 septembre.

Blocage des carrières

Le bilan en terme de carrière est également dans le rouge : rien n'a été fait pour les milieux de carrière dans l'EN. Il en résulte un tassement de la carrière, accentué par la scandaleuse dégressivité de la prime d'attractivité Blanquer.

Du fait des choix des derniers ministres en matière de taux de promotions à la classe exceptionnelle pour les personnels du 2nd degré, le déroulement des carrières des professeur-es, CPE et PsyEN, s'arrête à la fin de la hors-classe pour presque toutes et tous, et des dizaines de milliers de nos collègues, dont une majorité de femmes, n'ont plus de perspective crédible d'avancement et de promotion alors que les carrières s'allongent depuis les dernières réformes des retraites. Or, finir sa carrière à la hors-classe, c'est

590€/mois en moins sur le salaire de fin de carrière par rapport à la classe exceptionnelle, c'est 350€/mois en moins sur la retraite ensuite.

A quelques semaines du début des débats budgétaires, cette mobilisation sera cruciale. Elle peut et doit contribuer à changer la donne, pour d'autres politiques économiques, sociales et environnementales, pour un autre partage des richesses, pour l'égalité et la justice. Exigeons un salaire égal à travail égal pour les femmes et les hommes, une revalorisation des grilles de tous les corps de fonctionnaires et de toutes les catégories, une relance des plans de titularisation pour sortir de la précarité et sortir de l'opposition statut/contrat.

Augmenter les salaires, c'est possible !

Nos revendications sont finançables par des choix budgétaires en faveur d'un partage plus juste des richesses. Le SNES-FSU avait chiffré la promesse d'augmentation de 10% d'E. Macron : 3,6 milliards à comparer aux 211 milliards d'euros d'aides aux grandes entreprises en 2023 !

Après avoir mis la question des salaires dans le débat public (aujourd'hui, plus personne ne conteste que nous sommes mal payé-es), amplifions les mobilisations de ces dernières années. Pour peser dans le rapport de force face au gouvernement, nous devons être nombreuses et nombreux en grève le 29 septembre !



Le SNES et la FSU revendiquent notamment :

- l'augmentation d'au moins 15 % de la valeur du point d'indice
- l'indexation de la valeur du point d'indice sur l'inflation
- la refonte des grilles des corps enseignants et assimilés
- un taux de promotion de 29 % à la classe exceptionnelle pour le 2nd degré, aligné sur celui du 1er degré
- l'égalité salariale et professionnelle entre les femmes et les hommes
- un plan de titularisation pour les non-titulaires enseignant-es, CPE, PsyEN
- le rétablissement du versement de la garantie individuelle de pouvoir d'achat (GIPA)
- le maintien à 100 % des rémunérations versées aux agent-es qui sont en CMO et l'abrogation du jour de carence
- Des mesures salariales immédiates pour les AED et les AESH et notamment la création d'un vrai statut pour les AESH.

■ Fabien Claveau, Marc Bellaigue

Le SNES-FSU Clermont mobilisé y compris l'été !

Le 17 juin le rectorat publiait les résultats des mutations. Encore une fois, dans de trop nombreuses disciplines, le nombre de mutation est resté faible, les barres sont souvent élevées tant en établissement qu'en Zone de Remplacement et certains départements sont même parfois restés « fermés » c'est-à-dire sans aucun poste mis au mouvement. Notre académie subit fortement les années successives de politique gouvernementale de suppressions de postes qui, par choix, créent ce blocage du mouvement : pourtant les besoins existent et nous savons bien qu'encore une fois des enseignant-es, des CPE et des Psy-EN manqueront à la rentrée.

Des conseils et un suivi à chaque étape

Si des collègues, suivi-es par les militant-es de la section académique dans l'élaboration de leur liste de vœux ont pu obtenir le poste ou la zone géographique désirée, d'autres se sont malheureusement trouvé-es dans des situations difficiles.

Une nouvelle fois, un nombre important d'entrant-es dans notre académie se sont vu-es affecté-es sur une ZR et le nombre d'affectations en extension n'est pas négligeable. Le SNES-FSU Clermont a accompagné toutes celles et tous ceux qui l'ont sollicité dans des demandes de révision d'affectation. Pour ces dernières, un nombre conséquent a obtenu une issue favorable notamment par des interventions directes et renouvelées auprès du rectorat.

Cette année encore, les TZR ont été nombreuses et nombreux à nous mettre en copie de leurs préférences envoyées au rectorat lors de la phase d'ajustement. Cela ne remplace

pas les groupes de travail supprimés en 2019 par le gouvernement mais permet de garder un cadre collectif certes imparfait mais qui crée pour les services la nécessité de respecter les règles et usages construits précédemment par la lutte syndicale : rattachement pérenne, barème. De même, l'étude des recours pour lesquels nous étions mandatés a permis de s'assurer pour les requérant-es que leurs résultats étaient bien conformes à ce qu'ils devaient être et qu'il n'y avait pas d'erreurs dans le traitement de leurs dossiers.

Les militant-es SNES-FSU aux côtés des collègues

Demandeuses et demandeurs de mutation, TZR, non-titulaires, stagiaires, le SNES-FSU Clermont a été aux côtés de l'ensemble de la profession pour l'informer et l'accompagner afin de ne laisser personne seul-e face à l'administration. Le nombre très élevé de collègues qui nous ont fait confiance et qui reconnaissent l'expertise de nos militant-es ainsi que leurs disponibilités y compris pendant l'été, tout comme les issues positives que nous avons pu obtenir pour beaucoup renforcent nos revendications et nous encouragent à faire toujours plus afin de parvenir à pouvoir satisfaire toujours plus de monde malgré la dégradation continue des conditions d'enseignement (multiplication des postes partagés, affectation en établissements éloignés de niveaux différents, etc.). Nous nous y attellerons une nouvelle fois dès cette rentrée : c'est en renforçant notre outil syndical, c'est en étant syndiqué-e et en syndiquant des collègues, en votant et faisant voter SNES et FSU en décembre 2026 que nous parviendrons ensemble à gagner !

■ Marc Bellaigue



Suivi des syndiqué-es : mises à jour essentielles !



Pour un meilleur suivi, il est indispensable de mettre à jour vos informations dans votre espace personnel adherent.snes.edu pour actualiser vos coordonnées personnelles et vos données professionnelles : adresses postale et électronique pour recevoir nos publications nationales et académiques SNES et FSU, affectation et lieu d'exercice (académie, établissement si vous avez muté), corps, grade et échelon.

Mieux vous informer à tous les niveaux

Toutes ces informations stockées de manière sécurisée, dans le strict respect du Règlement général de protection des données (RGPD), permettent de vous informer au mieux sur les actions locales, votre carrière, votre catégorie, le cas échéant votre discipline, les stages académiques... Dans cet espace personnel, vous retrouverez également toute une palette d'outils et d'informations.

Réadhérez dès maintenant via votre espace personnel et incitez vos collègues à nous rejoindre. Les combats seront nombreux encore cette année et le SNES-FSU sera au rendez-vous, à vos côtés, pour défendre l'avenir de l'École publique !

■ Philippe Leyrat, Xavier Gourc

Académie de Clermont recherche médecin de prévention désespérément

En cette rentrée 2026, le poste de médecin de prévention n'est toujours pas pourvu et cela depuis janvier dernier. Alors que l'académie est dotée en théorie de 3 postes, à ce jour, elle ne dispose plus d'aucun médecin.

Les personnels trinquent !

Les personnels en situation de handicap, en souffrance au travail n'ont pas d'interlocuteur.trice pour se faire accompagner et faire valoir leurs droits. En fin d'année dernière, des médecins retraités ont fait des remplacements ponctuels pour traiter des situations administratives, la plupart du temps avec des rendez-vous téléphoniques en urgence. Cette situation n'est absolument pas satisfaisante, le suivi des situations individuelles est trop expéditif. Par voie de conséquences, les relations avec l'administration n'ont pas toujours pu bénéficier de toute la bienveillance et du temps que les situations individuelles auraient nécessité.

Actuellement, le secrétariat médical propose uniquement des rendez-vous avec l'infirmier de prévention pour avoir de

l'écoute et un accompagnement empathiques, mais sans pouvoir décisionnaire ; et/ou suggère des arrêts de travail si la situation est trop critique. On est loin d'une démarche de prévention.



Des besoins bien réels pourtant

Pour environ 23 000 personnels travaillant dans cette académie, il est clair que nous avons besoin de plusieurs médecins de prévention. Condition indispensable pour ne pas décourager les postulants. Un seul médecin ce n'est pas raisonnable. Le SNES et la

FSU chiffrant les besoins et revendiquent quatre médecins pour l'académie tout comme l'inspecteur en santé et sécurité au travail (ISST).

Des dizaines de collègues nous contactent régulièrement pour faire part de leurs mal-être au travail. Cette situation est inacceptable. La santé au travail doit être une priorité absolue pour notre académie.

■ Chloé Reiniche

Protection sociale complémentaire : le SNES et la FSU continuent d'intervenir auprès du ministère

De nombreuses questions sans réponses

Couples séparés avec enfant, enfants majeurs et adultes handicapés, lisibilité/invisibilité des lignes PSC sur le bulletin de paye, situation des agent.es « en maintien de garanties », agent.es en arrêt qui n'étaient pas à la MGEN, agent.es en arrêt long, problème des primes et indemnités maintenues en cas d'indemnisation, contractuel.les en fin de contrat, etc. Quatre mois après l'entrée en vigueur du contrat collectif santé et de la prévoyance, de nombreuses difficultés persistent. La FSU a alerté le ministère sur plusieurs dysfonctionnements qui pénalisent les personnels et montrent que la mise en œuvre de la PSC est encore loin d'être stabilisée et que certains cas n'ont pas été anticipés.

Protection Sociale Complémentaire

Le SNES-FSU vous informe



Délai prolongé pour accéder à la Prévoyance collective

La Prévoyance qui couvre les pertes de salaires en cas d'arrêts longs est désormais facultative : la volonté de libéraliser le marché l'a emporté sur toute considération de solidarité défendue par la FSU. Des offres pour des contrats individuels se multiplient mais seul le contrat collectif Prévoyance de la MGEN donne droit à une (faible) participation employeur et est la plus couvrante. La FSU a obtenu que l'adhésion sans questionnaire de santé soit possible, non plus jusqu'en novembre 2026, mais jusqu'au 1er mai 2027. Les agent.es embauché-es à partir du 1er mai 2026 bénéficient aussi de ce délai de douze mois à partir de leur recrutement.

La FSU exige des réponses rapides et poursuit ses interventions auprès du ministère afin que des réponses concrètes soient apportées dans les meilleurs délais, que les erreurs soient corrigées et que les droits de l'ensemble des personnels soient pleinement garantis.

Si vous avez souscrit au contrat collectif prévoyance, le versement de la participation employeur (7€) interviendra à la rentrée 2026-2027 avec effet rétroactif au 1er mai 2026. Pensez à vérifier vos bulletins de paye !

Cette réforme de la Protection sociale complémentaire (PSC) ne correspond en rien au modèle de protection sociale que défendent le SNES et la FSU. Ils revendiquent bien au contraire que la Sécurité sociale rembourse 100 % des soins médicaux prescrits.

■ Murielle Veisz

STAGES SYNDICAUX

PROGRAMME ANNÉE SCOLAIRE 2026-2027 PAR LE SNES-FSU CLERMONT



Stage SNES Intelligence artificielle du 25 novembre 2025

9

Oct

Stage « perte de sens et travail empêché des enseignant-es et des AESH »

Ce stage de formation est organisé par le SNES-FSU et la FSU-SNUipp 63.
Vendredi 9 octobre / 9:00-16:30

10

Nov

Stage "Fonction publique et services publics "

Quels droits pour les personnels ? Quels enjeux pour la société ?
Mardi 10 novembre / 9:00-16:30

19

Nov

Stage Egalité femmes hommes et lutte contre les VSS

État des lieux sur les inégalités dans l'Éducation nationale et la Fonction publique. Quelles perspectives ?
Violences en milieu professionnel, harcèlement et violences sexistes ou sexuelles sur le lieu de travail... Mieux les comprendre, les repérer, les dénoncer, les faire cesser.

Jeudi 19 novembre / 09:00-16:30

20

Nov

Stage CPE

Ce stage est organisé par le secteur académique CPE du SNES-FSU et s'adresse aux CPE syndiqué.es et non syndiqué.es

Vendredi 20 novembre / 9:00-16:30

15

Déc

Stage "changement climatique et rénovation du bâti scolaire"

Le changement climatique impacte durablement nos conditions de travail et les conditions d'étude des élèves. Quels sont les principaux risques identifiés ? Quelles réflexions mener et quelles revendications porter sur le bâti scolaire ?

Jeudi 15 décembre / 9:00-16:30

Le congé pour formation syndicale est un droit pour tous les personnels, titulaires et non-titulaires, syndiqué-es et non syndiqué-es. L'autorisation d'absence, à déposer auprès de votre chef-fe d'établissement au moins un mois avant la date du stage, est de droit, sur le temps de service et sans rattrapage des cours.

Si vous souhaitez participer à un ou plusieurs de nos stages, nous vous invitons à en faire la demande dès maintenant, certains étant prévus assez tôt dans l'année.

Voir programme ici :



ET D'AUTRES STAGES À VENIR...

Secrétariat	Secteurs / Catégories	Secteurs / Catégories	Retraités
Fabien CLAVEAU Secrétaire académique CSA aca., FS-SSCT aca. Bureau national Stagiaires, concours Marc BELLAIGUE Secrétaire académique Mutations/Carières, TZR Secrétaire FS-SSCT aca. Syndicalisation Philippe LEYRAT Secrétaire adjoint Responsable CPE/Carières Syndicalisation, CDEN 63 Murielle VEISZ Secrétaire adjointe Trésorière adjointe Collèges, DNB, CSA dép.(63) Isabelle DYDUCH Secrétaire adjointe Responsable AESH Élue CCP AESH-AED FS-SSCT 63, Publications	Xavier GOURC Trésorier académique Lycées, voie techno Santé, comité médical 63 Patrick LEBRUN FSU 63, FSU AURA CSA aca. Lycées, bac, post-bac Katia BONNEMOY Responsable PsyEN Élue CAPA Delphine BERTRAND Mutations/Carières Stagiaires, concours Elise BARRAS Permanencièr Lycées, bac, post-bac	Saphia BOUMENDJEL Permanencièr, CSA dép.(63) Formation syndicale Réseaux sociaux Sandrine CLOUVEL Permanencièr Collèges du 63 Langues vivantes Chloé REINICHE Permanencièr Co-responsable CPE Stagiaires, concours Magali PIRES Secteur Non-Titulaires CCP Non-Titulaires Hélène DUPIC Secteur AED Élue CCP AESH-AED	Michel NOUHEN Michel JACQUOT Danielle GUILLARD + Une question ? Un doute ? Toute l'équipe est à votre écoute pour vous informer, vous conseiller et vous accompagner

*Les sections
départementales - S2
À vos côtés dans les territoires !*

S2 ALLIER
42 rue du progrès
03000 Moulins
Tél : 06 32 15 36 80
snes03.wordpress.com
Mail : s2003@clermont.snes.edu

S2 CANTAL
Maison des syndicats
7 place de la Paix
15000 Aurillac
Tél : 04 71 64 00 17
Mail : s2015@clermont.snes.edu

S2 HAUTE-LOIRE
Maison des syndicats
4 rue de la Passerelle -
43000 Le Puy en Velay
Tél : 04 71 04 07 09
Mail : s2043@clermont.snes.edu

Syndicalisation

Pourquoi se syndiquer au SNES-FSU ?

- Pour défendre **mes droits** individuels et collectifs
- Pour être **informé.e, conseillé.e et défendu.e** face à l'administration
- Pour gagner **des améliorations** : salaires, recrutements, conditions de travail, retraites, missions...
- Pour appartenir **au syndicat majoritaire** dans le second degré, le plus à même de peser et de construire un rapport de force efficace pour l'amélioration de nos métiers.
- Pour réfléchir **collectivement aux contenus et aux pratiques professionnelles** et promouvoir une vision exigeante des métiers de l'éducation.
- Pour porter **un projet ambitieux** pour l'Ecole.

*Se syndiquer au SNES-FSU,
c'est se donner les moyens d'agir
individuellement et collectivement*

Retrouvons-nous sur



SNES-FSU Clermont



**Pour rejoindre
un collectif**

Je me syndique au **snes**
F.S.U. Clermont

Pour adhérer, ré-adhérer, faire adhérer au SNES-FSU, retrouvez toutes les modalités sur notre site académique en cliquant sur l'onglet rose « se syndiquer » (en haut à droite) : <https://clermont.snes.edu/Adherer-au-SNES-FSU-en-2026-2027.html>